



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-06/01

Séance du 16 octobre 2025

Date de la convocation :

9 octobre 2025

Affichage de la convocation :

10 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, seize octobre, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Bernard MATEOS, Michèle ALVES, Alain VIEUX, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

EXCUSES : Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Muriel BRUGNOT (Procuration à N. BOURGEOIS), Robert HERPOYAN (Procuration à Y. HERZIG), Syve-Line TAN (Procuration à C. CHARTON), Lindsay DIAS (Procuration à N. FERRACHAT).

Nombre de conseillers :

en exercice : 27
 présents : 17
 procurations : 5
 absents : 5
 votants : 22

ABSENTS : Rodolphe EZNACK, Anaïs TEYSSONNEYRE, Yann LEONET, Mathieu LAURAIN, Roman GAILLARD.

Martine TERRIER a été élue secrétaire de séance.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 16 ;

VU l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

VU sa délibération du 11 mai 2023 ;

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du 11 mai 2023 pour la période du 16 juin 2025 au 26 septembre et qui s'établissent comme suit :

1- Déclarations d'intention d'aliéner

DIA00137625A0021	NON PREEMPTION	22/07/2025	13 route de Genève	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0022	NON PREEMPTION	31/07/2025	37 montée de la Paroche	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0023	NON PREEMPTION	01/08/2025	26 avenue du Mas Rolland	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0024	NON PREEMPTION	12/08/2025	5 chemin des Bottes	TERRAIN NU
DIA00137625A0025	NON PREEMPTION	14/08/2025	6 rue du Figuier	TERRAIN NU
DIA00137625A0026	NON PREEMPTION	16/09/2025	9 route de Genève	BATI SUR TERRAIN PROPRE

2- Marchés publics passés sous la forme adaptée

Infogérance du système d'information, fournitures de matériels et licences informatiques

Titre	N° marché	Entreprise	Code Postal	Montant HT	Montant TTC	Date de notification
	MP 2025-08-S	APS SOLUTIONS	69500	66 956.60 €	80 347.92 €	20/08/2025

3. Délivrances et reprises de concessions cimetièrè

Date de l'arrêté	Concession		
	Emplact	Durée	Type
13/06/2025	K n°03	30	Renouv.
15/07/2025	C n°53	30	Renouv.
16/07/2025	G n°09	15	Renouv.
22/08/2025	B n°94	30	Renouv.
26/08/2025	G n°17	15	Renouv.
03/09/2025	A n°49	30	1 ^{ère} dem.
26/09/2025	Cavurne n°01	30	1 ^{ère} dem.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération non soumise au vote.

Le Maire

Pierre GOUBET

